



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17/03/2022

France Relance : 44 nouveaux lauréats de l'appel à projets francilien « fonds mobilités actives » pour 18,3 M€ de subventions accordées par l'Etat

Dans le cadre du plan vélo, l'Etat vient de retenir 44 projets, lauréats de la 5^e édition de l'appel à projets (AAP) régional « fonds mobilités actives ». Cet appel à projets vise à soutenir financièrement les projets de résorption de discontinuités d'itinéraires cyclables, de réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés, notamment la pérennisation des pistes cyclables provisoires, ou encore la réalisation des pistes cyclables structurantes pour le territoire francilien et utiles pour desservir les sites des Jeux Olympiques de 2024.

Cet AAP francilien s'adressait aux maîtres d'ouvrage publics, notamment les collectivités territoriales et leurs groupements, les autorités organisatrices de la mobilité, les établissements publics de coopération intercommunale ou encore les établissements publics d'aménagement.

Les 44 projets lauréats :

Sur le territoire de Paris (75):

- A Paris, création d'une piste cyclable sur l'avenue Secrétan entre le boulevard de la Villette et l'avenue Simon Bolivar, et sur cette voie entre l'avenue Secrétan et la rue Manin ;
- A Paris, création d'une piste cyclable sur le boulevard St Jacques entre la Place Denfert Rochereau et la rue de Santé ;
- A Paris, création d'une piste cyclable rue d'Alésia ;

Sur le territoire de Seine-et-Marne (77):

- A Tournan-en-Brie, création d'une liaison douce n°4 par le franchissement de la Marsange et d'une zone humide ;
- Au Sud de la Communauté d'Agglomération (CA) de Marne et Gondoire, l'établissement public d'aménagement (EPA) Marne développe une voie express vélo ;
- A Mouroux, création de deux passerelles cyclables en franchissement du Grand Morin et d'aménagements cyclables sur la RD44 jusqu'à la gare ;
- Sur les communes de Chessy et de Coupvray, l'EPA France aménage des passerelles cyclables ;
- A Nemours, plusieurs aménagements sécurisés seront construits :
 - Piste cyclable sur la rue d'Egreville, mise en œuvre par la communauté de commune (CC) ;
 - Piste cyclable sur l'avenue de Lyon mise en œuvre par la ville ;
 - Piste cyclable sur l'avenue Jan Moulin mise en œuvre par la ville ;
- A Torcy, création d'aménagements cyclables sur la RD10P ;
- Sur le territoire de la CA de Paris-Vallée-de-la-Marne, aménagement de pistes cyclables sur le pont de Vaires et connexion du RER-Vélo entre le Nord et le centre de la CA ;
- A Yèbles, création d'un itinéraire sécurisé entre le bourg et le hameau de Nogent-sur-Avon ;
- A Chelles, création d'une piste cyclable sur la rue Auguste Meunier et une partie de l'avenue F. Mitterrand ;

Sur le territoire des Yvelines (78):

- A Chatou, création de 3 pistes cyclables quai de la Nymphée, boulevard de la République et sur la rue Auguste Renoir ;
- Sur les territoires du Pecq, du Vesinet et de Chatou, création d'aménagements cyclables sur la RD186 par le CD des Yvelines ;
- A Levis-Saint-Nom, création d'une voie verte le long de la route de Girouard à Yvette ;

- Sur le territoire de la CC de la Haute-Vallée-de-Chevreuse, création d'une liaison douce à Saint-Lambert-des-Bois via Trottigny ;
- A Triel-sur-Seine, développement du plan vélo ;

Sur le territoire de l'Essonne (91):

- Sur le territoire de l'EPA Paris-Saclay, création d'un itinéraire sécurisé entre la vallée de l'Yvette et le plateau de Saclay ;
- Sur le territoire de la CA Paris-Saclay, création d'une passerelle pour les modes actifs en franchissement de l'A10 ;

Sur le territoire des Hauts-de-Seine (92):

- Dans les Hauts-de-Seine, le conseil Départemental porte 4 projets d'aménagements cyclables :
 - A Villeneuve-la-Garenne, sur les RD9, RD998, le boulevard Charles de Gaulle et avenue du Maréchal Leclerc ;
 - Sur le boulevard intercommunal entre Gennevilliers et Asnière-sur-Seine ;
 - Sur le boulevard Raymond Poincaré entre Garches et Marne-la-Coquette ;
 - Sur la rue Marcel Paul à Gennevilliers ;
- Sur la rue Hanriot sur le territoire de l'OIN de Nanterre la Garenne-Colombe, Paris-la-Défense porte un projet d'aménagement d'une piste cyclable ;
- Sur les rues des Fauvelles et Jules Ferry sur le territoire de l'OIN de Nanterre la Garenne-Colombe, Paris-la-Défense porte un projet d'aménagement d'une piste cyclable ;

Sur le territoire de Seine-Saint-Denis (93):

- En Seine-Saint-Denis, le conseil départemental porte 7 projets :
 - A Bagnolet, création d'aménagements cyclables sur la RD20 ;
 - A Bondy, création d'aménagements cyclables sur la RD78 ;
 - A Montreuil, pérennisation de la piste cyclable temporaire sur la RD37 ;
 - A Pantin, réaménagement de la RD115 avenue du général Leclerc ;

- Entre Aulnay-sous-Bois et Villepinte, création d'un aménagement cyclable sécurisé sur la RD402 ;
- Entre Saint-Ouen et Saint-Denis, création d'aménagements cyclables sur les quais de Seine (RD1 ;
- Sur l'Île-Saint-Denis, création d'un itinéraire cyclable sur la RD1 Bis ;
- A Saint-Ouen-sur-Seine, la SEM Sequano développe des aménagements cyclables sur la rue Ardoin ;
- Aux Lilas, réalisation d'une continuité cyclable sur le boulevard de la Liberté ;

Sur le territoire du Val-de-Marne (94):

- A Champigny-sur-Marne, création d'une passerelle pour les modes actifs sur la rive Sud des bords de Marne ;
- A Limeil-Brevannes, le conseil Départemental porte la création d'une liaison cyclable sur l'avenue Descartes ;
- A Chennevières-sur-Marne, création d'une piste cyclable sur la rue Germaine Tillion ;
- A Charenton-le-Pont, le conseil Départemental porte la création d'une piste cyclable sur l'avenue de la Liberté (RD154) ;
- A Marolles-en-Brie, l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir porte la création d'une passerelle dédiée aux modes actifs dans le parc urbain ;
- A Sucy-en-Brie, création d'une piste et d'une sente sur l'avenue Charles de Gaulle ;
- A Chevilly-Larue, création d'une liaison cyclable rue du Lieutenant Petit Le Roy ;

Sur le territoire du Val-d'Oise (95):

- A Goussainville, création d'aménagements cyclables sur le rond-point des Demoiselles (RD47) et connexions cyclables sur l'avenue Montmorency.

Qu'est-ce que le « Fonds mobilités actives » ?

Parmi les mesures clés du Plan Vélo, le Gouvernement a annoncé la mobilisation inédite de l'Etat à hauteur de 350 millions d'euros pour la création d'un « fonds mobilités actives » consacré au cofinancement d'infrastructures cyclables aux côtés des collectivités territoriales. Ce fonds est notamment consacré à la réalisation d'itinéraires cyclables et à la résorption des discontinuités d'itinéraires (franchissements de gares, d'autoroutes, etc.), qui pénalisent la sécurité et la qualité du trajet des cyclistes.

Afin d'identifier les projets dans les territoires éligibles à ce financement, le ministère de la transition écologique a lancé les quatre premiers appels à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » entre décembre 2018 et mai 2021.

En complément, le plan France Relance soutient le Plan Vélo au travers de ce 5^e appel à projets régional « Aménagements cyclables » lancé le 1^{er} octobre 2021 avec une enveloppe nationale de 100M€.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15